

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE
VILLAGE SAINT-PIERRE
COMTÉ DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la municipalité de Village Saint-Pierre tenue le 5 juillet 2023 à 19 heures, au 485, Village Saint-Pierre nord, à Village St-Pierre, et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire M. Roland Charest :

Mme Mélanie Lavallée
Mme Jade Charest
M. Stéphane Arbour
Mme Lyne Rivest
M. Denis Parent
M. Benoit Duval

Absent:

Mme Édith Gagné, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Mot de bienvenue
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal du 14 juin 2023
- 5- Demande verbale
- 6- Correspondance
- 7- Compte du mois
- 8- Fermeture du bureau municipal vacance estival
- 9- Paiement vacances directrice-générale et greffière
- 10- Résolution backup en ligne / RFT Informatik
- 11- Résolution frais de déplacement
- 12- Mme Caroline Cyr / patinoire
- 13- Soumission entretien viaduc, panneau publicitaire, fosse septique et coin du Village St-Pierre nord et chemin St-Jacques jusqu'au pont
- 14- Soumission déneigement perron, trottoir et rampe d'handicaper
- 15- Octroi contrat réfection une partie du chemin Village St-Pierre nord
- 16- Varia
- 17- Période de question
- 18- Levée de l'assemblée

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures.

2- MOT DE BIENVENUE

M. Roland Charest maire souhaite la bienvenue à tous.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R.2023-07-050

Sur proposition M. Stéphane Arbour appuyé par M. Benoit Duval, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2023

R.2023-07-051

Sur proposition de Mme Mélanie Lavallée appuyé par Mme Jade Charest, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 14 juin 2023 tel que rédigé.

ADOPTÉE

5- DEMANDE VERBALE

Aucune demande verbale

6- CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière dépose la liste de correspondance aucun point n'y est soulevé

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

La secrétaire-trésorière informe les membres du conseil qu'il y a un montant disponible de trois cent six mille deux cent seize et quarante-trois dollars (306 216.43\$) au compte courant de la municipalité et qu'il y a des certificats de dépôt pour un montant de 525 307.31\$.

7- COMPTES DU MOIS

La secrétaire-trésorier dépose la liste des comptes payés et à payer au montant de quarante-sept mille six cent trente-cinq et trente dollars (47 635.30\$) chèques numéro 202300066 à 202300079 et un montant de 21 980,66\$ en paiement sur accès D'affaires.

R 2023-07-052

Sur proposition de M. Stéphane Arbour appuyé par Mme Lyne Rivest, il est unanimement résolu d'accepter les comptes payés et à payer au montant de quarante-sept mille six cent trente-cinq et trente dollars (47 635.30\$) chèques numéro 202300066 à 202300079 et un montant de 21 980,66\$ en paiement sur accès D'affaires.

ADOPTÉE

8- FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL VACANCE ESTIVAL

La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil qu'elle sera en vacances du 23 juillet au 5 août 2023 inclusivement. Il en découle cette résolution :

R 2023-07-053

Il est proposé par M. Benoit Duval
Appuyé par M. Denis Parent

Et résolu unanimement que le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal les 26 et 27 juillet et le 2 et 3 août 2023 ces dates seront sur le répondeur du bureau municipal. Mme Édith Gagné, directrice générale et greffière-trésorière pourra être rejointe sur son cellulaire.

ADOPTÉE

9-PAIEMENT VACANCES DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT que Mme Édith Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, doit revenir au bureau municipal durant le temps de ses vacances pour assumer les tâches courantes et répondre aux citoyens sur son cellulaire;

EN CONSÉQUENCE

R 2023-07-054

Il est proposé par M. Denis Parent
Appuyé par M. Benoit Duval

Et résolu unanimement que le conseil municipal de Village St-Pierre autorise le paiement de 2 467.00\$ représentant 4% du salaire en vacances pour Mme Édith Gagné, directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

10- RÉOLUTION BACKUP EN LIGNE / RFT INFORMATEK

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut sécuriser les données informatiques de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE

R 2023-07-055

Il est proposé par Mme Jade Charest
Appuyé par Mme Mélanie Lavallée

Et résolu unanimement que le conseil municipal de Village Saint-Pierre autorise une dépense de 39.95\$ par mois (taxes applicables non comprises) pour l'installation par RFT Informatek du backup en ligne.

ADOPTÉE

11- RÉOLUTION FRAIS DE DÉPLACEMENT

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut bonifier le taux fixé pour les frais de déplacement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut encourager le covoiturage;

EN CONSÉQUENCE

R 2023-07-056

Il est proposé par Mme Lyne Rivest
Appuyé par Mme Mélanie Lavallée

Et résolu unanimement que le conseil municipal augmente le taux de frais déplacement à 0.58\$/km et que les frais de déplacement lors de l'utilisation de son véhicule personnel pour tout déplacement en covoiturage sont remboursés selon le taux de 0.68\$/km

ADOPTÉE

12- MME CAROLINE CYR / PATINOIRE

Mme Caroline Cyr informe les membres du conseil qu'elle ne s'occupera plus de la patinoire à l'hiver 2023-2024.

13- SOUMISSION ENTRETIEN VIADUC, PANNEAU PUBLICITAIRE, FOSSE SEPTIQUE ET COIN VILLAGE ST-PIERRE NORD JUSQU'AU PONT SUR LE CHEMIN ST-JACQUES

CONSIDÉRANT que nous avons demandé une soumission pour l'entretien du viaduc, panneau publicitaire, fosse septique et coin du chemin Village St-Pierre nord jusqu'au pont sur le chemin St-Jacques;

EN CONSÉQUENCE

R 2023-07-057

Il est proposé par M. Benoit Duval
Appuyé par M. Stéphane Arbour

Et résolu unanimement que le conseil municipal octroi le contrat à M. Benoît Blouin pour une dépense de 1 250.00\$ par année pour les années 2024-2025-2026.

ADOPTÉE

14- DEMANDE DE SOUMISSIONS ENTRETIEN D'HIVERS PERRONS, TROTTOIRS ET RAMPE D'HANDICAPÉ

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été demandé pour l'entretien d'hiver perrons, trottoirs et rampe d'handicapé, à Dauphins Multi-services et Équipe Malo;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été déposé au bureau municipal ;

EN CONSÉQUENCE

R 2023-07-058

Il est proposé par Mme Jade Charest
Appuyé par M. Stéphane Arbour

Et résolu unanimement par le conseil de la municipalité de Village Saint-Pierre octroyé le contrat pour l'entretien d'hiver des perrons, trottoirs et rampe d'handicapé du centre communautaire à Dauphin Multi-Services dépenses pour les années 2024 : 1 760.00\$, 2025 : 1820.00\$ et 2026 : 1880.00\$, (taxes applicables non comprises).

ADOPTÉE

15- OCTROI CONTRAT RÉFECTION D'UNE PARTIE DU CHEMIN VILLAGE ST-PIERRE NORD

CONSIDÉRANT qu'il reste un montant de 860 618\$ de subvention sur la taxe essence avec la part de la municipalité;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées sur le SEAO;

CONSIDÉRANT que six soumissions ont été déposées au bureau municipal;

Excavations Michel Chartier inc.	586 637,52\$
9306-1380 Québec inc.	608 681,67\$
Construction et pavage Généreux inc.	684 274,22\$
Sintra inc.	745 911,81\$
Roxboro inc.	805 000,00\$
Pavage JD	838 606,09\$

EN CONSÉQUENCE

R 2023-07-059

Il est proposé par M. Benoit Duval
Appuyé par M. Denis Parent

Que le conseil municipal octroi le contrat à l'entrepreneur Les Excavations Michel Chartier inc., le plus bas soumissionnaire conforme pour une dépense de 586 637.52\$ (taxes applicable comprises).

ADOPTÉE

16- VARIA

17- PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

18-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R 2023-07-060

Il est proposé par M. Denis Parent
Appuyé par M. Benoit Duval

Et résolu unanimement de levée cette assemblée

ADOPTÉE

Signé
Roland Charest
Maire

Signé
Édith Gagné
Directrice générale, Greffière-trésorière